LA GAZETTE
Nord - Pas de Calais

Hebdomadaire – 20 octobre 2009 – 10 000 exemplaires

DÉBAT PUBLIC À FRETHUN

"Calais port 2015", entre environnement et ferroviaire

▶ Morgan **RAILANE**

Le débat sur le projet régional portuaire "Calais port 2015" suit son rythme, avec succès si l'on en juge d'après les salles qu'il remplit. Le calendrier suit son cours et les acteurs des territoires ont présenté leurs cahiers au public. Le 6 octobre dernier, Frethun, ville ferroviaire, parlait portuaire et intermodal.

Une centaine de personnes se sont réunies pour la troisième réunion publique portant sur le projet "Calais port 2015".

Troisième réunion publique pour la Commission nationale du débat publique à Frethun le 6 octobre dernier. Après Calais et Marck le mois dernier, le projet régional "Calais port 2015" a été débattu devant une centaine de personnes, essentiellement des personnalités, des acteurs locaux et des représentants d'associations. La salle des fêtes de Frethun était comble au point qu'il a fallu ajouter une tente où étaient retransmis en direct les débats menés par le président de la commission, Pierre-Frédéric Ténière-Buchot. Le projet, monumental, va conditionner en grande partie le développement ou tout du moins le visage économique du littoral. Les travaux d'agrandissement du port consistent, en autres, à un outillage qui inclut la création de quatre postes au terminal transmanche (pour 73 millions d'euros), installés au fur et à mesure de l'augmentation du trafic escompté. Un viaduc interterminaux est également prévu (pour 30 millions d'euros). Combiner les modes de transport des marchandises est devenu la règle "environnementale" à laquelle souscrit volontiers le Conseil régional, maître d'œuvre. S'il était question de mer, route et surtout de ferroviaire, d'aucuns ont néanmoins remarqué l'absence de Réseau ferré de France. Celui-ci, rencontré par les membres de la commission du débat, avait déclaré qu'il ne souhaitait pas rédiger de cahier d'acteur.

Des questions environnementales en suspens. Plusieurs cahiers d'acteurs ont donc été présentés lors de cette réunion. Celui, notamment, de l'Association de défense de l'environnement (ADECA) qui constate qu'il existe "*bien des points noirs dans l'environnement calaisien*". Et l'association de montrer sa vigilance sur le dossier d'Eras Metal (unité de retraitement des poussières de métal). Sur le projet du port, l'ADECA prévoit "*un impact prévisible*" sur la qualité de l'air qui se dégraderait. Plus de ferries, donc plus de poussières soulevées d'après une déduction de l'ADECA citant l'étude d'Opal Air de 2007. Plus loin, l'association interroge le type d'impact sédimentaire qu'aura l'élargissement du port : "*Une des plus grandes inquiétudes du point de vue de l'environnement concerne les perturbations que ce projet, dans sa phase de construction comme dans sa phase d'exploitation, va générer au niveau des fonds marins et des sédiments qui s'y trouvent, susceptibles de gêner l'exploitation du port.*" La réponse du gestionnaire consulaire, dans le cahier d'acteur de la CCI de Calais, tient en cette phrase : "*L'extension vers le nord des terre-pleins actuels, de façon à gagner les surfaces correspondantes aux besoins du futur bassin, se fera en grande partie sur l'ancien cordon lagunaire que le port est n'avait pas entièrement occupé. Le nouveau bassin exploitera largement les fonds naturels au nord de la digue actuelle et sa protection sera assurée par une digue proche des bancs, selon un tracé optimisé vis-à-vis des impacts sédimentaires.*" Les études "géomorphiques" sont en cours de validation. Elles ne devraient être communiquées qu'après le débat public. Mais l'enquête publique qui devrait suivre si le projet est accepté en disposera. ■

© Mot Compte Double - Relations Presse